



LA CHAUX-DE-FONDS La solidarité a régné autour du sapin

L'action «Sapin solidarité» organisée jeudi dernier par le Rotary-Club des Montagnes, l'Inner Wheel et les Soroptimist a été un franc succès. Plus de 20 000 francs ont été récoltés sur la place de la Carmagnole, qui alimenteront un fond destiné à relancer les camps dans les écoles. /réd

L'Université populaire propose un cours d'initiation à Linux

L'Université populaire vous invite à faire vos premiers pas sur Linux. Les cours se dérouleront les lundis 14, 21, 28 janvier et 4 février, de 18h30 à 20h45, salle FC23 du Cifom (Serre 62). Inscriptions: 032 919 29 29. /réd

LA CHAUX-DE-FONDS

Divisé, le Conseil général vote finalement le budget à l'unanimité

La droite chaux-de-fonnière était prête à accepter le budget sans modification. La gauche a déposé un amendement pour augmenter les subventions aux manifestations locales, avant de le retirer par la suite. Résultat? Le budget a finalement été accepté à l'unanimité tard hier soir.

DANIEL DROZ

«**N**ous restons toujours et encore une proie facile.» Evoquant un possible retournement de la conjoncture économique, le Vert Philippe Lagger a résumé un sentiment partagé par tous les groupes du Conseil général. Qualifié de supportable, le budget 2008 de la Ville de La Chaux-de-Fonds n'est pas encore équilibré et affiche un déficit de 5,1 millions de francs.

«Nous sommes conscients des efforts de l'administration, mais ils ne suffisent pas», a dit la radicale Sylvia Morel. «Le POP dira oui sans sauter de joie», a lancé Pascale Gazareth. Pour la socialiste Annie Clerc, il ne faut pas «relâcher les efforts mais aussi répondre aux attentes de la population». Le démocrate du centre Jean-Charles Legrix s'est déclaré «un peu inquiet» au vu des 5 millions de déficit. «Ce n'est pas le moment de dépenser à tout vent», a estimé le libéral-PPN Laurent Iff.

Lors de la discussion générale sur ce budget, menée tam-

bour battant, la droite a rappelé qu'elle l'approuverait tel quel et le refuserait si le déficit était aggravé. Une menace rendue réelle par un amendement popiste qui demandait une augmentation de 25 000 francs des subventions aux manifestations locales. Théo Bregnard entend ainsi soutenir la Plage des Six-Pompes, qui va fêter son 15e anniversaire, et le Zap théâtre, qui ne bénéficie d'aucun soutien communal.

«C'est le quatrième et dernier budget de la législature. Il nous permet de prendre du recul», a dit le conseiller communal Laurent Kurth. Rappelant qu'en quatre ans les charges ont diminué de 10 millions, il a estimé que «la confiance en la région s'accroît». Une preuve? «Pour la première fois depuis six ans, la démographie est en hausse.»

Répondant à une question de Jean-Charles Legrix à propos des 30 millions de francs d'investissement prévus, Laurent Kurth a estimé le montant raisonnable. «2008 sera une année électorale. Tous les projets n'avanceront pas au rythme prévu», a notamment dit le conseiller communal. Réitérant la volonté de l'exécutif de s'opposer à toute modification du budget, il a aussi rappelé que le taux d'endettement moyen de la Ville diminue. Entamé il y a deux ans, ce travail de fond «doit nous permettre d'assainir».

La radicale Sylvia Morel s'étonne que Le Locle ait un



LAURENT KURTH Pour le président de la Ville et conseiller communal en charge des Finances, l'exécutif «a tenu ses engagements» en matière de budget. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

budget bénéficiaire et diminue les impôts. «C'est vrai», a répondu Laurent Kurth. «L'ambition est la même, la méthode est différente», a-t-il commenté en évoquant les projets que La Chaux-de-Fonds ne souhaite pas abandonner. Au risque de prêter l'avenir.

Quant au nouveau règlement du personnel communal, le rapport n'a pas encore pu être présenté. «Le Conseil communal a tout mis en œuvre pour aboutir à un accord, mais l'assemblée générale du syndicat a refusé à l'unanimité cet accord», a-t-il expliqué.

Au final, l'amendement a été retiré. Et le budget a été accepté à l'unanimité. /DAD

«Pour la première fois depuis six ans, la démographie est en hausse»

Laurent Kurth

Les Loclois paieront moins d'impôt

Noël approche. L'heure est aux cadeaux. Au vu de l'évolution de la situation financière du Locle depuis 1999 - dernière «annus horribilis» -, et des prévisions à court terme concernant les entreprises de la place, le Conseil communal a estimé que le temps était venu de faire bénéficier l'ensemble de la population de cette situation favorable. «Il apparaît opportun de procéder à une diminution du taux fiscal de deux points et de faire passer le coefficient de 70% à 68%, ce qui correspond à une baisse effective de 2,86%», a-t-il proposé. Cette opération devrait entraîner pour 2008 une baisse des recettes fiscales des personnes physiques de 470 000 francs. Cette adaptation pourra être maintenue sur plusieurs années. En effet, le facteur principal de l'amélioration des finances relève des recettes

fiscales des personnes morales qui ont montré ces dernières années un accroissement régulier. «Ce n'est pas tous les jours qu'un exécutif de gauche propose une baisse d'impôt», a relevé le socialiste David Taillard. Mais proposer une baisse d'impôt au lieu d'une politique proactive, est-ce bien raisonnable?, se sont inquiétés certains. «Nous sommes encore endettés à hauteur de 13 000 fr. par citoyen», a rappelé le socialiste. «L'allègement représente des clopinettes pour les Loclois: moins d'une thune d'économie par mois pour un revenu imposable de 50 000 fr.», ont prévenu les Verts, dressant la liste des investissements qui devraient être sacrifiés. Ce «cadeau empoisonné» a finalement été accepté par 22 voix contre 8, pour compenser, notamment, l'inéluctable hausse du prix de l'eau. /syb

>>> CANDIDATURE UNESCO

JOUR J-7

Pas de secrets pour ces dames

En 1869 à La Chaux-de-Fonds, la statistique des emplois dans l'horlogerie relevait que 178 femmes et seulement deux hommes exerçaient le métier de polisseurs de boîte de montre (exprimé alors seulement au masculin). En revanche, et n'en tirez aucune conclusion déplacée, les secrets (dispositifs d'ouverture des boîtes-savonnets) n'étaient entre les mains d'aucune femme mais de 154 hommes.

La statistique distinguait 48 métiers horlogers différents, allant des adoucisseurs aux vis en passant par les brunisseuses, les cuvetiers, les horlogers (!), les pendants, les poseurs de chapeaux et les visiteurs. Ces métiers totalisaient 1377 emplois pour les femmes et 3011 pour les hommes, soit 4388 emplois dans l'horlogerie contre 4171 pour l'ensemble de toutes les autres professions (hommes et femmes confondus). A noter en passant que la lecture des noms de ces autres professions est tout aussi savoureuse que celle des métiers de l'horlogerie.

Cette liste figure sur l'une des 481 pages



HORLOGERIE Vue d'atelier en 1918.

(BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS)

du dossier de candidature des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est dans une semaine exactement que ce dossier sera déposé à Paris. Il sera signé lundi au Locle par le représentant de la Confédération (puisque c'est elle qui propose officiellement la candidature). Heureux hasard, ce représentant n'est autre que Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture, Neuchâtelois

et surtout originaire du Locle! Depuis maintenant une dizaine de jours, nous vous parlons des longs hivers des paysans horlogers, des commis courant d'un atelier à l'autre, des usines découvertes à Philadelphie et des plans d'urbanisation de nos deux villes. Nous parcourons avec vous ce dossier qui relate à quel point La Chaux-de-Fonds et Le Locle sont des témoins d'une urbanisation séculaire marquée par l'horlogerie, par ses besoins, ses techniques et son développement. C'est cela, l'aspect extraordinaire de nos villes, aspect dont nous-mêmes sommes coutumiers mais que l'Unesco, en 2009, pourrait bien reconnaître comme exceptionnel d'un point de vue mondial.

Demain, des autres richesses de ce dossier.

RÉMY GOGNIAT
Chargé de communication
de la Ville de La Chaux-de-Fonds

www.urbanisme-horloger.ch

La fanfare de La Brévine cartonne



RICHARD LEUENBERGER

Fidèle à une sympathique tradition, la fanfare L'Avenir de La Brévine s'est déplacée la semaine dernière aux Brenets pour offrir à la population un concert de Noël remarqué. Placés sous l'experte direction de Jean-Denis Ecabert, les musiciens se sont lancés dans un programme de 18 morceaux interprétés en un temps record. Plusieurs partitions ont été bissées. Ce concert sera redonné demain soir à 20h15 au Temple de La Brévine, suivi d'une verrée à la Grande salle de l'Hôtel de ville. /paf